Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260401-26_04_33-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 1er avril à 20h30. Date de convocation : 26/03/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. François MAINSARD, Maire, Mme Sylvie FIZELIER, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, M. Olivier MOQUEREAU, Mme Delphine GAUTIER, Mme Virginie ROBINAULT, M. Éric LEDORMEUR, M. Régis ROBIN, M. Jonathan LAFAIX, Mme Tiphaine LEBLAY, M. Benoit ROUPIE, Mme Lise MAINSARD

Secrétaire de séance : M. Benoit ROUPIE

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 15 Quorum : 8

N° 26-04-33 FINANCES : Taxes 2026

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.
Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 37,22
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 46,89
  - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH) : 13,67
- Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente décision.

Le secrétaire de séance
M. Benoit ROUPIE

Le Maire,
M. MAINSARD François

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260401-26_04_33-DE